



Anse informations

Lettre d'information municipale

numéro 334 – Avril 2024

Georges Métra nous a quittés

Georges Métra, élu de 1983 à 1989, nous a quittés.

Son impact sur la commune a dépassé sa vie municipale, il a connu une vie associative extrêmement riche. Georges Métra a notamment participé à la création de plusieurs associations, dont le comité des fêtes et de jumelage ; l'OCTA qu'il a présidé de nombreuses années ; l'association de la Vigne des Garçons, dont il a été le secrétaire pendant 25 ans ou encore les Grisemottes.

Conscrit de la 6, président de sa classe depuis ses 18 ans, il contribua à la création de l'interclasse des conscrits en 1984.

Au nom de la Commune de Anse, reconnaissante du dévouement et du travail accompli dans le cadre de son engagement public, le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances à son épouse, Michèle, à ses enfants et petits-enfants.

La médiathèque Albert Gardoni (la MAG)...en chantier !

A partir du 2 avril, la MAG passe en mode chantier !

Au programme :

➤ Mise en carton de 15 000 documents qui seront déménagés et stockés durant la période des travaux. Les locaux devront ensuite être vidés de leur mobilier afin de pouvoir réaliser les travaux de rénovation entre mai et juillet.

➤ Durant cette période, l'équipe de la MAG sera à pied d'œuvre pour travailler au renouveau des collections et préparer les nombreuses animations hors-les-murs qui vous seront proposées d'ici l'été.

➤ En mai, juin, juillet, vous pourrez venir dans nos locaux temporaires (ancienne garderie de l'école Paul-Cézanne – accès parking Ansolia) emprunter et rendre des albums et des revues du secteur jeunesse. Les horaires de ces permanences vous seront communiqués prochainement.

➤ Il nous importe de rester en contact avec vous durant cette période de fermeture ! Nous resterons joignables et vous donnerons régulièrement des nouvelles de l'avancée du projet sur notre site internet (rubrique La MAG en chantier), notre newsletter, la page Facebook de la mairie, etc.

Alors....suivez le suricate !!!!



Toutes nos infos sur : mediatheque.mairie-anse.fr

Relais Petite Enfance Pate à Sel

Le Relais Petite Enfance Itinérant est un lieu d'information, d'échange et d'accompagnement au service des assistantes maternelles agréées, des gardes à domicile, des familles et des jeunes enfants. Il est animé par une éducatrice de jeunes enfants. Elle propose des temps d'animation au Relais et dans des salles mises à disposition par les communes.

C'est un service gratuit, qui a pour missions principales de :

- Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles (formation continue, ateliers...)
- Informer et accompagner les familles dans la recherche d'un mode de garde,
- Faciliter l'accès à l'information des familles et des assistantes maternelles (en matière du droit du

travail, soutien à la parentalité, soutien professionnel)

- Favoriser la socialisation des jeunes enfants (ateliers d'éveil, ateliers à thème, sorties)

Vous pouvez contacter, l'animatrice, Laure ROMAND, lors des permanences administratives :

- Le Lundi de 13h30 à 17h
- Le Mardi de 13h30 à 17h30
- Le Jeudi de 13h30 à 17h30
- Le Vendredi de 13h30 à 16h

✉ rpe.pateasel@cc-pierresdorees.com /

☎ 04.74.09.47.38/06.24.39.28.95

ou en rendez-vous : Relais Petite Enfance - 100 rue Pasteur.

Ne laissons pas le moustique tigre s'installer !

L'arrivée des beaux jours rime souvent avec le retour des moustiques tigres. Particulièrement présents dans le département et porteurs de nombreux virus comme la dengue, le chikungunya ou encore Zika, il est important de connaître les gestes simples pour les identifier, s'en débarrasser et se protéger.

A quoi ressemble le moustique tigre ?

- Il est rayé et blanc (pas de jaune malgré ce que l'on pourrait croire)
- Il est de petite taille : environ 5mm
- Il est source de nuisance, pique le jour et ses piqûres sont douloureuses

Comment éliminer et limiter la présence des moustiques chez soi ?

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs même dans de petites quantités d'eau

Le moustique tigre ne se déplace que dans un rayon de 25 à 50 mètres autour de son lieu de naissance.

Celui qui vous pique est né chez vous !

La meilleure arme contre la prolifération des moustiques est la destruction de leurs lieux de ponte potentiels, votre engagement est primordial.

DES GESTES SIMPLES POUR ÉVITER SA PROLIFÉRATION ET SE PROTÉGER



Veillez à vider très régulièrement tous les réceptacles d'eau de pluie et à enlever les objets abandonnés qui pourraient servir de récipients : jouets qui traînent dans le jardin ou sur la terrasse, coupelles sous les pots de fleurs...

Contre les piqûres, les mesures de protection personnelle sont simples :

- privilégier les vêtements amples et couvrants
- utiliser des produits répulsifs (avec précaution pour les enfants et les femmes enceintes)
- utiliser des moustiquaires

Déjections canines

Les déjections canines sont **responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires**. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts. Par ailleurs, elles favorisent la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes.

Les *déjections canines* sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, dans des conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets ou aux emplacements désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des

ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte.

Pour cela il existe des solutions : ramasser les déjections ou emmener votre chien dans les parcs à chiens situés sur la commune :

- 🐕 mail piéton
- 🐕 avenue de Brianne
- 🐕 parking du divin
- 🐕 square Brossat (rue des Trois Châtelés)
- 🐕 rue *Asa Paulini*
- 🐕 Impasse des pépinières
- 🐕 Pré aux moutons (Square de la Poésie)

Vos Trajets vers la déchèterie


Si vous vous rendez en déchèterie avec une remorque ou un camion plateau, attachez bien vos déchets avec un filet ou une bâche pour qu'ils ne s'envolent pas.


L'abandon de déchets sur le bord des routes est un problème récurrent. **Les déchets transportés peuvent s'envoler lors du trajet s'ils sont mal arrimés.** Afin d'éviter ces désagréments et aussi et également la présence de cartons, papiers et autres emballages légers sur les itinéraires des déchetteries, merci de penser à bien les couvrir.


Lorsque vous vous déplacez, pensez à bien attacher votre chargement à l'aide d'un filet ou d'une bâche pour éviter toute pollution, et ne pas mettre les conducteurs qui vous suivent en danger !

Pour rappel : L'article **R312-19** du Code de la route impose de prendre toutes les précautions qui vont permettre au **chargement d'un véhicule** de ne pas causer de dommage ou de danger. Si un conducteur ne respecte pas les obligations d'arrimer solidement son chargement et de fixer correctement les bâches au véhicule, il s'expose à une **contravention**.

Élections européennes : inscription sur les listes électorales en ligne !

➡ Vous avez récemment déménagé ? Vous êtes un citoyen européen résidant en France ? Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales grâce à la démarche en ligne mise à disposition par  [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr).

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous pouvez le faire en mairie ou en ligne sur  [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr).

Pour effectuer la **demande d'inscription en ligne**, vous devrez vous authentifier avec vos identifiants FranceConnect ou via votre compte  [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr).

Il vous faudra transmettre les documents suivants :

- un justificatif d'identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de domicile (justifiant du lien avec la commune où vous voterez, par exemple une facture d'électricité).

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous devez fournir **en plus** une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale.

➡ **Attention** : vous avez **jusqu'au 1^{er} mai 2024** à minuit pour vous inscrire en ligne pour voter lors des élections européennes 2024.

➡ **À noter** : vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes en vous rendant **dans votre Mairie** jusqu'au **3 mai 2024**, ou en en faisant la demande par courrier (réception au plus tard le 3 mai 2024).

Si vous êtes français, vous devez alors fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription (Cerfa n° 12669*02).

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous devez fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile, votre déclaration sur l'honneur et le formulaire de demande d'inscription adapté (Cerfa n° 12671*02).


Publié le 07 mars 2024 sur site service public - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

➡ Permanences bureaux de vote à Anse

Les prochaines élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**.

Il convient d'assurer des permanences de 4 créneaux dans les 5 bureaux de vote : 8h00-10h30 / 10h30 - 13h00 / 13h00-15h30 / 15h30-18h00.

Tout électeur majeur peut participer. La municipalité fait appel à des volontaires intéressés par cette expérience citoyenne.

Merci de contacter la mairie par  contact@mairie-anse.fr en précisant vos créneaux disponibles et votre numéro de téléphone.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves ... Brèves


Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 13 mai à 19 h, salle du Conseil Municipal (impasse de Verdun).

Le Rallye Vélo en famille est de retour !

Dimanche 7 avril, venez pédaler et découvrir un territoire haut en couleur, vallonné, riche d'un patrimoine exceptionnel et aux typicités locales.

Proposée par la **communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées** et organisée par le conseil intercommunal des jeunes de la CCBPD, cette 3^{ème} édition offre cette année un nouvel itinéraire jalonné d'énigmes ! **Attention** ! Le parcours de 9,7 km est déconseillé aux moins de 10 ans en raison de dénivelés. **Le point de départ est fixé à la salle d'animation rurale de Frontenas entre 9h et 9h30.**

Pour participer à cet événement, inscrivez-vous préalablement sur ce lien en cliquant sur  <https://www.cc-pierresdorees.com/actualites/rallye-velo-en-famille-3eme-edition>.

Assemblée générale de la Vigne des Garçons

Elle se déroulera le **jeudi 11 avril à 19h30** salle Lucien-Blanchard.

2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) cours

➡ **Château des Tours du 30 mars au 14 avril : 35^e Salon des Artistes Locaux** (1^{er} Salon de Printemps)

Vernissage : samedi 30 mars à 11 h – **Ouverture** les samedis et dimanches + lundi de Pâques de 14h30 à 18h. Attribution des prix pour les votes du public et de 2 jurys (enfants et adultes) dimanche 14 avril à 18 h !

➡ **Conférence : mardi 9 avril : L'art au Cinéma – 20 h au Château des Tours (2^e étage)**

A l'approche du Festival de Cannes, Maéva Bonfanti (Musée des Beaux-Arts de Lyon) montrera les nombreux liens entre les arts et le cinéma.

Renseignements et inscriptions ☎ 06.75.59.43.83

✉ 2cea.anse.chateau@gmail.com

Visite du château des Tours et de la Vieille Ville

A.C.P. (Arts-Civilisations-Patrimoine) vous propose

➡ Visite du **Château des Tours** gratuite et guidée le **samedi 13 avril** et le **samedi 27 avril**, rendez-vous à **15h** devant le château.


➡ Visite du Vieil Anse gratuite et guidée le **samedi 20 avril à 15h**, rendez-vous devant la Mairie.

Pour tout autre renseignement cliquez sur « ACP ANSE »

Concert de la Fanfare de la Jeunesse Ansoise et de la Seysseleane

Il se déroulera le **samedi 13 Avril à 20h au Domaine des Communes**. Pensez à prendre vos places auprès des musiciens ou sur le lien helloasso disponible sur leur page Facebook. Buvette sur place.

Faîtes de l'escalade

Le **samedi 6 Avril**, le club **AL Escalade Anse** organise sa « Faîtes de l'escalade ». Ce sera à nouveau l'occasion pour toutes celles et ceux qui le souhaitent de venir découvrir gratuitement les différentes disciplines de l'escalade sur les superbes installations mises à la disposition du club. En effet, **de 10h à 12h et de 14h à 17h**, il sera possible d'essayer le bloc, la difficulté et la vitesse. L'après-midi, vous pourrez vous inscrire à animation spéciale : « mon premier cours d'escalade » avec des initiateurs du club (réservation à votre arrivée sur place, mais places limitées). Alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite. Plus d'informations sur  <https://www.al-escalade.fr/>

Nouveau à Anse

Johana Girodet, nouvelle ostéopathe D.O depuis le 1^{er} février, situé, dans le pôle santé, 33 rue du Pressoir, où se trouvent déjà un podologue et des infirmières. Diplômée d'ostéopathie et titulaire d'une formation en pédiatrie et périnatalité. Le cabinet est ouvert toute la semaine jusqu'au samedi. Rendez-vous en se connectant sur Doctolib ou ☎ 07.68.21.39.43 Prenez soin de vous.

La Mairie lui souhaite la bienvenue

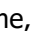
Changement de propriétaire

Le salon Fantasy coiffure, 220 Avenue de la 1^{ère} Armée, a changé de propriétaire et de nom. Il s'appelle désormais « Espace 220 ».

Anaïs Pavoux, nouvelle propriétaire aura le plaisir de vous accueillir dans un espace confortable et élégant pour vous offrir des prestations de qualité. Ouverture : lundi de 9h à 18h - mardis & mercredis de 9h à 19h - jeudis & vendredis de 9h à 21h. ☎ 04.74.67.21.58

La Mairie lui souhaite la bienvenue

Recrutement sur Anse

Nouveau sur la commune, Lidl ouvre ses portes le 18 juin prochain et recherche des équipiers polyvalents homme et femme, CDI 35h –  emplois.lidl.fr

Collecte des ordures ménagères

■ **Collecte des ordures ménagères** : Anse : les mardis 2 -9 – 16 – 23 et 30 avril et secteur Graves sur Anse : les vendredis 5 – 12 – 19 et 26 avril

■ **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les jeudis 4 et 18 avril
et pour Hameau de Graves sur Anse les mercredis 10 et 24 avril

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Prise de rendez-vous uniquement téléphonique en composant le ☎ **15**.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

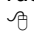
- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

Pharmaciens de garde

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

■ **Centre de Planification et d'Éducation Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84

■ **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00  contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

■ **Parent 'Aise / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matin de 9 h 30 à 12 h (même

pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

■ **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2^e mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

■ **Accueil psychologique pour adolescents et toutes personnes concernées par les adolescents (CH Saint Cyr-au-Mont-d'Or) Anse** : Mairie ; le mardi de 17 h à 19 h. Sans rendez-vous, gratuit et confidentiel ☎ 04.74.02.65.93

Permanence en Mairie ou sur Anse

■ **Conciliateur de justice** : un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84

■ **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Une fois par mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.28.70.20

■ **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec  amgalludec.mf@gmail.com ☎ 06.24.87.52.53

Horaire marché

Les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30, place du 68^e Régiment d'Artillerie d'Afrique (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

Tiziano BERTHIER RUIZ né le 14 octobre 2023

Téa OLODO née le 6 février

Alana NASCIMENTO TRINDADE née le 5 mars

Décès

Joannès Louis SAINT ETIENNE décédé le 6 février à Gleizé (97 ans)

Arnaud Pierre Marie GIRARD décédé le 7 février à Lyon 8^e (60 ans)

Ali KARA décédé le 12 février à Anse (93 ans)

Madeleine Emilienne Louise BOBIN ép. AUBERTEL décédée le 12 février à Anse (85 ans)

Patrice MONTAGNER décédé le 17 février à Gleizé (74 ans)

Georges Louis METRA décédé le 24 février à Antibes (88 ans)

Raymonde GAUTHIER ép. SAINT ETIENNE décédée le 25 février à Anse (94 ans)

Marie PRAT ép. CASILE décédée le 6 mars à Trévoux (83 ans)

Odette Marie Thérèse PETIT ép. DEAGE décédée le 17 mars à Anse (92 ans)

Jacqueline Marie MICHALON décédée le 16 mars à Anse (64 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3700 exemplaires

Impression : Imprimerie Augagneur

Mairie de Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite